Amundi ETF

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ETF GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 UCITS ETF

Code ISIN : (C) FR0011161215

Ce fonds est géré par Amundi Asset Management, société d'Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF (Autorité des Marchés Financiers) : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

En souscrivant à AMUNDI ETF GOVT BOND HIGHEST RATED EUROMTS INVESTMENT GRADE 1-3 UCITS ETF vous investissez dans un OPCVM indiciel dont l'objectif est de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y (« l'Indice ») quelle que soit son évolution, positive ou négative. L'objectif d'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de l'Indice est de 2%.

L'Indice, coupons réinvestis (les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'indice) libellé en euro, est calculé et publié par le fournisseur d'indices FTSE MTS.

Les obligations entrant dans la composition de l'Indice FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y, sont issues de l'univers des titres émis par les gouvernements des Etats membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 1 et 3 ans, et ayant au moins deux notations égales à "AAA" ou équivalent chez les 3 agences de notation S&P, Moody's et Fitch. L'indice comprend au minimum 5 émetteurs. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur, celui-ci ne sera remplacé que si un autre devient à son tour éligible pour respecter le nombre minimum d'émetteurs requis dans l'indice. En d'autres termes les titres représentés sont des titres de dette ayant la plus haute signature des Etats souverains de la zone euro.

Plus d'informations concernant la composition et les règles de fonctionnement de l'Indice sont disponibles dans le prospectus et sur ftse.com.

L'Indice est disponible via Reuters (EM3AA5=) et Bloomberg (EM3AA5).

Afin de répliquer l'Indice, l'OPCVM échange la performance des actifs détenus par le fonds contre celle de l'Indice en concluant un contrat d'échange à terme ou « total return swap » (un instrument financier à terme « TRS ») (Réplication synthétique de l'Indice).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisés par le fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez revendre vos parts pendant les heures d'ouverture des différentes places de cotation sous réserve que les Teneurs de Marché soient en mesure d'animer le marché.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 18 mois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations d'état de la zone euro de maturité courte sur lequel il est investi.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0
Frais de sortie	0
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,14% de l'actif net moyen
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0

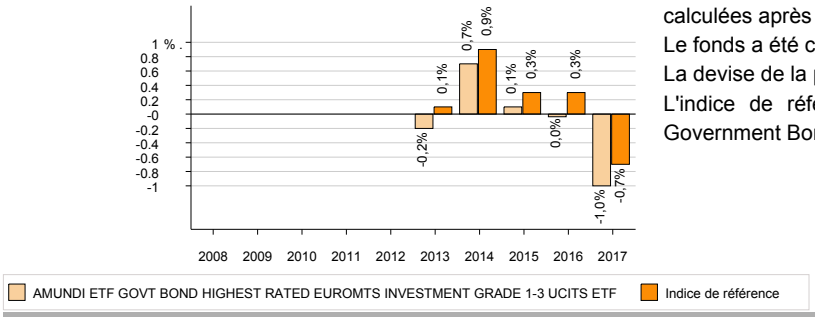
Les achats et ventes sur le marché secondaire ne font l'objet d'aucun frais d'entrée et de sortie. Toutefois, pourront vous être appliqués, en plus des frais affichés, d'autres frais comme des frais d'intermédiation ou des frais de bourse sur lesquels la Société de Gestion n'a aucune influence.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 29 décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de surperformance,
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer à la section "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet amundietf.com.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées sur ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 23 janvier 2012.

La devise de la part est l'euro.

L'indice de référence est : FTSE MTS Highest-Rated Eurozone Government Bond 1-3Y.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
- Nom du teneur de marché : Société Générale Corporate and Investment Banking.
- Place de cotation primaire des parts de l'OPCVM : NYSE Euronext.
- Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la Société de Gestion.
- Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.
  Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.
- La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion ou sur son site Internet amundietf.com.
- La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par Euronext Paris pendant les heures de cotation.
- L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" ; la définition est disponible sur le site internet de la Société de Gestion : amundietf.com et/ou dans le prospectus.
- La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des fonds sont disponibles sur le site amundietf.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.
- La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La Société de Gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 janvier 2017.